

## **AVIS DE CONVOCATION**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL 20 FÉVRIER 2023 À 17:15**

Avis vous est donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, convoquée par M. Miguel Lemieux, maire, aura lieu à la salle des délibérations du conseil, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, le lundi 20 février 2023, à 18 heures, afin que les points suivants soient pris en considération :

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **2. ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION**

### **3. POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

- 3.1** Adoption du Règlement 349-02 modifiant le Règlement 349 décrétant des travaux d'agrandissement du bâtiment de la gestion du territoire et de relocalisation de l'abri à sel ainsi qu'un emprunt de 11 573 222 \$ pour pourvoir au paiement desdits travaux
- 3.2** Adoption du Règlement 412 décrétant des travaux de remplacement de l'armoire électrique et l'augmentation de la capacité de distribution à l'usine de filtration ainsi qu'un emprunt de 1 500 000 \$ pour pourvoir au paiement desdits travaux
- 3.3** Octroi d'un contrat de gré à gré à l'entreprise Veolia Water Technologies Canada inc. relatif à la réparation en urgence du Rotodiff pour la centrifuge
- 3.4** Octroi d'un contrat de gré à gré à l'entreprise Kolegz RH inc. relatif à la modernisation de l'expérience employé
- 3.5** Octroi d'un contrat de gré à gré à l'entreprise Talinko inc. relatif au recrutement d'un directeur au Service récréatif et communautaire

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Salaberry-de-Valleyfield ce 17 février 2023

Kim V. Dumouchel, avocate  
Greffière